





Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)

4, boulevard du Théâtre
1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 | 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 | Fax 022 819 91 00
E-mail: cci@ccig.ch
www.ccig.ch

Editeur: Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Responsable d'édition: Alexandra Rys, membre de la Direction

Relecture: Fabienne Delachaux et Nicolas Grangier, chargés de communication

Conception et mise en page: Philippe Vallier, Dune Graphic

Photographies: Lumière Noire, point-of-views.ch, Fotolia, Ph. Vallier, CCIG

Impression: ATAR Roto Presse SA, Genève

Tirage: 3700 exemplaires

Avril 2018

Table des **matières**

Message du président	2
La CCIG en bref	4
Conditions cadre: facteurs d'attractivité	6
Événements	11
Services aux membres	12
Publications et médias	15
Engagements dans la vie de la cité	16
Gouvernance et organisation	18
Finances	20

Certaines illustrations de ce rapport annuel ont été prises lors des événements organisés par la CCIG. Ceux-ci permettent aux membres, partenaires, participants et collaborateurs de se rencontrer et de renforcer par leurs échanges le tissu économique genevois.



Le **hub** de la vie économique

L'Enquête conjoncturelle d'automne de la CCIG l'a confirmé: Genève a joui d'une bonne santé économique en 2017. Elle le doit à quelques spécificités et, en premier lieu, à un tissu économique diversifié, comme en témoignent les 2500 entreprises membres de la CCIG. A cela s'ajoute un écosystème favorable à l'innovation, notamment grâce aux synergies existant entre les différents acteurs et à une population résidente très bien formée; Genève a même la plus grande proportion de diplômés des hautes écoles de toute la Suisse.

Mais cette vitalité n'est pas un acquis, et il faut sans relâche remettre l'ouvrage sur le métier. C'est à cela que s'attelle la CCIG, qui ne cesse de défendre l'attractivité de Genève pour ses entreprises, à travers la préservation ou le développement des fameuses « conditions cadre ». Sous ce vocable abscons se cache l'ensemble des facteurs qui font que Genève est, pour les entreprises, un lieu où elles peuvent se développer et assurer leur pérennité. La CCIG travaille sur quatre facteurs principaux: la fiscalité, la mobilité, l'aménagement et l'énergie. Mais l'attractivité d'un canton-ville comme le nôtre ne se limite pas à ces aspects: la culture, la formation, le logement ou encore le commerce local sont autant d'éléments qui sont tout aussi importants et dont la CCIG entend s'occuper activement.

A Genève comme ailleurs, l'environnement économique continue de se complexifier. Les innovations apportées par les nouvelles technologies, la robotisation prévue de nom-

breuses tâches ou l'« ubérisation » des modèles d'affaires traditionnels n'ont cessé de multiplier les enjeux pour les entreprises, qui doivent en outre intégrer les nouvelles générations et se doter d'une politique de responsabilité sociétale, devenue incontournable. L'arrivée de l'intelligence artificielle donne une acuité nouvelle à ces débats. Les premiers métiers affectés sont des métiers tels que radiologue, comptable ou même avocat. Quelle sera donc la place de l'humain dans l'entreprise? On admet communément que 60% des jeunes qui entreront sur le marché du travail en 2025 auront un métier qui n'existe pas aujourd'hui. La formation – initiale ou continue – est donc appelée à jouer un rôle crucial à toutes les périodes de la vie. A l'écoute des attentes exprimées par ses membres, la CCIG a sollicité la création d'une nouvelle formation, le CAS (Certificate of Advanced Studies) en Leadership de la transformation digitale. Dès août 2018, ce dernier apportera aux dirigeants et leaders une vue d'ensemble des transformations numériques en cours et leur permettra de travailler sur un projet concret de leadership de la transformation de leur entreprise.

Ce contexte en mutation génère autant d'attentes que d'incertitudes. Il requiert de réfléchir différemment, de s'organiser autrement et de trouver de nouvelles réponses. La CCIG veut accompagner les entreprises membres dans ce processus et représenter pour elles un véritable laboratoire de solutions.

En ce sens, l'un des rôles de la CCIG est d'offrir à ses membres une grille de lecture de l'économie, de ses marqueurs et de ses défis afin de leur permettre de prendre les bonnes décisions et de se mobiliser à temps.

Pour remplir ce rôle efficacement, il est important qu'elle conserve son indépendance d'esprit. L'angle d'analyse de la CCIG porte sur les conditions qui doivent permettre à chaque entreprise genevoise, indépendamment de sa taille ou de son secteur d'activité, d'exercer son activité à long terme. Il ne s'agit pas de suivre une tendance ou de répondre à des diktats.

Pour accompagner les entreprises membres dans leur développement, en Suisse ou à l'international, la CCIG agit aussi comme un facilitateur en mettant à disposition des accès et des relais d'affaires au travers de son vaste réseau de contacts. Elle organise pour ce faire de nombreux événements présentant des opportunités d'affaires ou des délégations économiques telles que celle qui a eu lieu aux Etats-Unis en mai 2017. Et d'autres sont bien entendu prévues à l'avenir, dont une en Chine en juillet 2018.

Partenaire naturel des entreprises, la CCIG constitue un carrefour où les membres se rencontrent et échangent, tout au long de l'année. C'est ainsi l'occasion, pour telle entreprise, de faire part d'une difficulté dans ses relations avec l'administration. Une intervention discrète de la CCIG attire l'attention sur un problème d'organisation ignoré du chef de service et contribue à le régler. Telle autre entreprise, rencontrant un membre dans le cadre d'un 7h30 de la Chambre, se rend compte que celui-ci est à même de fournir une prestation recherchée de longue date.

Décider, se développer et assurer la pérennité de son entreprise : tels sont les trois fondements de la vie d'un entrepreneur. Lieu de rencontre où des entreprises aux horizons et objectifs les plus variés s'enrichissent mutuellement de leurs expériences, la CCIG offre un petit « plus » à la valeur inestimable.



Juan-Carlos Torres
président



La CCIG en bref

Avec 2544 membres au 31 décembre, la CCIG représente près de 130 000 emplois. Association de droit privé, fondée en 1865, la CCIG est indépendante de l'Etat. Son autonomie et sa représentativité en font le porte-parole de l'économie face aux autorités publiques.

Missions

La CCIG a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux acteurs qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne, et entend être un partenaire incontournable des entreprises. Elle décline son action en quatre missions :

1. améliorer les conditions cadre de l'économie ;
2. promouvoir ses membres par la mise en relation d'affaires ;
3. fournir des services aux entreprises ;
4. informer et documenter ses membres.

Domaines d'action

La CCIG concentre son action sur quatre aspects, dits « conditions cadre », constitutifs de l'attractivité de Genève pour les entreprises. Il s'agit de :

1. **l'aménagement** : d'une part, les entreprises ont besoin de locaux à des coûts acceptables, dans des zones bien équipées et, d'autre part, le canton doit pouvoir loger une plus grande part de sa population active ;
2. **l'énergie** : important moyen de production pour l'industrie, sa disponibilité et son coût jouent un rôle majeur dans la capacité concurrentielle des entreprises ;
3. la **fiscalité** : un taux compétitif encourage l'audace économique ; avec des ressources financières disponibles, les entreprises investissent et créent de l'emploi ;
4. la **mobilité** : indispensable aux échanges, son rôle est capital. De mauvaises conditions de circulation engendrent des surcoûts, tant pour les entreprises que pour les individus.

Membres

La CCIG a accueilli 196 nouvelles entreprises et ainsi atteint le chiffre de 2544 membres au 31 décembre. Deux stagiaires de la Junior Entreprise et de l'AIESEC sont venus soutenir le travail de recrutement. La mission principale du service a été revue en cours d'année afin d'offrir plus de soutien et de conseils aux entreprises membres.

Evolution par statut

	31.12.2016	31.12.2017
Entreprises	2350	2372
Associations	119	126
Membres individuels	51	46
Total	2520	2544



Evolution par secteur économique (entreprises et associations*)

Secteur économique	31.12.2016	31.12.2017
Banques, assurances, affaires imm., conseils	1047	1056
Commerce, restauration, hébergement	479	459
Transports et communications	284	290
Industrie, arts et métiers	207	205
Bâtiment et génie civil	120	121
Divers	259	248

*ayant renseigné ce point.

Entreprises membres selon leur effectif et le nombre d'employés qu'elles représentent (au 31.12.2017)

Effectif	Nombre d'entreprises	Nombre total d'employés
1 à 4	811	1 662
5 à 9	446	2 973
10 à 19	355	4 811
20 à 49	389	11 925
50 à 99	159	11 201
100 à 199	102	14 217
200 à 499	71	21 297
500 à 999	23	15 290
1000 et plus	16	37 736
Total	2372	121 112

Au service des membres

(personnel au 31.12.2017)

Nombre de collaborateurs:

30 (dont deux stagiaires)

Nombre de postes:

28.10 emplois équivalents plein temps

Répartition:

20 femmes (67%), 10 hommes (33%)

DIRECTION GÉNÉRALE

Jacques Jeannerat (jusqu'au 30 juin),
Frédérique Reeb-Landry (depuis le 1^{er} juillet)
Assistante: Béatrice Ojeda
Assistant politique: Marc Rädler
Finance et Administration: Sonia Carvas

POLITIQUE GÉNÉRALE ET ADMINISTRATION

Nathalie Hardyn
Assistants politiques: Marie-Louise Possa,
Amanda Müller
Services généraux: Joëlle Blondel,
Stéphane Feracci
Documentation, Archives: Béatrice Moser
Accueil et Renseignements: Nathalie Gilliéron,
Nicole von Potobsky

POLITIQUE GÉNÉRALE ET CAMPAGNES POLITIQUES

Charles Lassauce

COMMERCE INTERNATIONAL, ARBITRAGE ET MÉDIATION

Vincent Subilia
Assistante: Catherine Carrera
Stagiaire: Céline Studer
Service Export
Fabio Quero
Jean-Pierre David, Marie-Antoinette Febbraio,
France Gervais
Arbitrage et Médiation
Secrétaire de la Cour d'arbitrage, juriste senior:
Valérianne Oreamuno
Juriste: Jennyfer Dreyfuss
Assistante: Cindy Roy
Relations membres et Parrainage
Thierry Reverdin
Natacha Gouais

COMMUNICATION

Alexandra Rys
Chargée de communication Evénements:
Nathalie Bok
Chargés de communication Publications:
Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier
Stagiaire MP3+1: Loïc Grangier, David Mlikota



Conditions cadre: facteurs d'attractivité

Indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises en prenant position, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales, en formulant des propositions ayant trait à l'une ou l'autre des conditions cadre et en prenant part à des campagnes de votations.

Fiscalité

Troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III)

Le début de l'année a été marqué par la campagne de votation fédérale relative à la troisième réforme de l'imposition des entreprises. Adoptée par les Chambres fédérales le 17 juin 2016, elle a été contestée par référendum et soumise à votation le 12 février 2017.

L'objectif de la réforme était d'adapter de manière durable le système fiscal suisse aux nouveaux standards internationaux, notamment en abolissant les statuts fiscaux cantonaux, qui permettaient jusqu'alors aux cantons de réduire le taux d'imposition des sociétés holdings et mixtes. Cette réforme aurait eu pour conséquence de renforcer durablement la compétitivité des entreprises installées en Suisse et de favoriser les investissements, la recherche et l'emploi grâce à des mesures fiscales d'accompagnement.

En parallèle de ce volet fédéral, il incombait aux cantons de définir les modalités de mise en œuvre de la réforme et, en particulier, le nouveau taux d'imposition applicable à l'ensemble des entreprises. A Genève, pour ce faire, le Conseil d'Etat a mis sur pied une table ronde réunissant les acteurs politiques, économiques et syndicaux du canton. La CCIG a participé activement à cette consultation qui a débouché en novembre 2016 sur le dépôt, par le gouvernement cantonal, d'un train de lois traduisant les options prises suite à la table ronde. Celui-ci fixe notamment le

taux d'imposition ordinaire du bénéfice à 13,49%, représentant une hausse de l'imposition supportable pour les entreprises qui perdront leur statut fiscal privilégié et une diminution bienvenue pour les autres contribuables.

Le 12 février 2017, la population suisse a rejeté à 59,1% le projet de réforme qui lui était soumis. Bien que plus modeste (52,3%), le refus de cette réforme a aussi été constaté à Genève, entraînant la suspension des travaux cantonaux sur le projet de loi cantonal.

La CCIG, qui s'est fortement investie dans la diffusion des messages en faveur de RIE III et dont de nombreux membres ont été actifs au travers de témoignages, conférences, événements et diverses actions, a pris acte avec une grande déception de ce résultat. La campagne, axée sur la préservation de l'emploi dans le canton par le maintien des entreprises au bénéfice d'un statut fiscal cantonal qui y sont actives, a été victime du cumul des mécontentements sur des mesures annexes de la réforme. Alors que le noyau de celle-ci – la suppression des régimes fiscaux spéciaux et la compensation financière de la Confédération en faveur des cantons – n'a pas été remis en cause, les mesures accompagnant cette évolution ont suscité une forte opposition.

A la suite à cet échec, le Conseil fédéral a élaboré, de concert avec les cantons, une nouvelle mouture de la réforme, intitulée Projet fiscal 17 (PF17). La CCIG a répon-



du à cette consultation en décembre 2017. Dans sa prise de position, elle a soutenu le projet du Conseil fédéral sous réserve d'une augmentation de la part de l'IFD revenant aux cantons (21,2% vs 20,5% dans le projet fédéral). Elle a par ailleurs fait part de son souhait que la réforme réponde à trois impératifs. Tout d'abord, elle doit maintenir la compétitivité de la Suisse tout en étant acceptable au niveau international, ceci afin d'assurer la sécurité du droit et la prévisibilité pour les entreprises. Ensuite, elle doit se conclure dans un calendrier transparent et à court terme. Enfin, elle doit être à même de recueillir un large consensus.

Brochure fiscale

Le premier semestre 2017 a permis de relayer sur les réseaux sociaux la nouvelle mouture de la brochure fiscale*, intitulée « Finances publiques et fiscalité : des enjeux majeurs pour l'avenir de Genève ». Celle-ci, publiée en octobre 2016, mettait en lumière la crise des dépenses qui sape les finances publiques cantonales. Plus de 2300 lectures de l'étude ont été enregistrées et des messages diffusés tout au long de l'année au travers de posts sur les réseaux sociaux ont trouvé un fort écho auprès des internautes. Cette brochure est la 8^e du genre et a pour objectif de faire un arrêt sur image de la situation financière et fiscale du canton, en comparaison intercantonale.

Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LFIA)

Dans le cadre de la consultation ouverte par le Département fédéral des finances, la CCIG s'est prononcée en octobre sur la modification de la LFIA. Elle a fait part de son soutien à la proposition visant à restreindre les cas dans lesquels le droit au remboursement de l'impôt anticipé s'éteint.

Elle a toutefois demandé que le délai permettant de faire valoir la demande de remboursement soit allongé, sous peine de rendre la modification matériellement inutile, ainsi que de prévoir un effet rétroactif pour remédier aux effets indésirables survenus suite au durcissement de la pratique introduite en 2014 sur ce sujet.

Aménagement du territoire

Plan directeur cantonal

En janvier, la CCIG a pris position sur la première mise à jour du plan directeur cantonal (PDC2030). Sur le plan de l'urbanisation, elle a soutenu l'objectif de densification des zones bâties qui permet une utilisation rationnelle du sol. L'urbanisation vers l'intérieur a été identifiée comme une mesure essentielle pour permettre un développement efficient. Dans ce cadre, le potentiel des surélévations d'immeubles doit être exploité. Une préservation de sites patrimoniaux d'importance, tels que la rade ou la Vieille Ville, doit être prévue, car ces sites sont essentiels à l'attractivité de Genève. Le principe de mixité des zones industrielles a été réitéré afin d'utiliser rationnellement le sol dans ces zones.

En ce qui concerne la zone 5 (zone villas), une mutation des périmètres actuellement enclavés ou en périphérie de la ville est inéluctable. Il faudra la mener dans la perspective du PDC 2030 en prenant en compte différemment les zones, selon leur localisation. Le maintien de périmètres qui abritent des biens d'exception s'impose, si l'on veut préserver les atouts de Genève et maintenir les gros contribuables dans le canton. Enfin, des inquiétudes ont été exprimées à l'encontre de l'adoption de zones réservées qui entravent fortement le droit de propriété et sont sans nuance. La proportionnalité de cet article de loi à disposition de l'État est soumise à caution.

En termes de mobilité, la CCIG s'est dite favorable à un réseau dense et efficace de transports publics et à une urbanisation conçue en lien avec ce réseau. La CCIG s'est par conséquent opposée à des mesures coercitives visant le seul report modal du transport individuel motorisé sur la mobilité douce et les transports collectifs. Selon elle, il faut planifier des infrastructures et des stratégies avant que des restrictions ne soient imposées, sans quoi l'activité économique des centres urbains s'en trouverait péjorée.

Enfin, la CCIG a soutenu la volonté affichée de préserver la zone agricole. Elle a toutefois relevé que la fixation par la Confédération de quotas de surfaces d'assolement restrictifs était en contradiction avec la réalité géographique du canton. Pour la CCIG, les quotas SDA doivent continuer à être redéfinis de concert avec la Confédération; c'est un objectif stratégique du canton.

*www.ccig.ch/publications-FR/2016/10/8e-brochure-fiscale



Praille-Acacias-Vernets (PAV)

Peu de développements concrets ont vu le jour durant cette année: le PL 12059 prévoyant la constitution d'une fondation de droit public afin de conduire les opérations foncières nécessaires à la libération des terrains du PAV a en effet été traité longuement par les députés en Commission de l'aménagement.

La CCIG a été auditionnée sur ce projet. Elle a rappelé que, depuis de nombreuses années, les acteurs économiques du PAV sont dans l'attente d'un interlocuteur fiable pour pouvoir envisager leur avenir. La Fondation PAV pourrait remplir ce rôle, pour autant qu'elle dispose de pouvoirs décisionnels et d'une indépendance forte afin de remplir sa mission avec pragmatisme.

En l'état du projet de loi*, la CCIG a émis des réserves sur la fonctionnalité de la Fondation. La composition du Conseil de Fondation fait la part belle aux représentants institutionnels communaux, en oubliant les principaux acteurs du secteur: les entreprises. Sa dotation de 600 millions de francs, si elle offrira un levier financier par le biais de l'emprunt, paraît insuffisante pour assurer sa mission sur une durée de 40 ans. Les sommes nécessaires pour racheter avant terme des droits de superficie ou pour résilier des baux à loyer pourraient se révéler beaucoup plus élevées. Enfin, la vente de terrains à des investisseurs aurait dû être envisagée comme moyen de financement complémentaire.

La CCIG a insisté sur la nécessité de mettre fin au blocage des projets des entrepreneurs situés dans le PAV qui souhaitent faire évoluer leur outil de production. La mutation du secteur va s'étaler sur plus de 40 ans; il n'est donc pas acceptable d'empêcher systématiquement toute transformation dans les entreprises.

La CCIG a également été auditionnée sur un second projet de loi (PL 12052) visant à augmenter le nombre de nouveaux logements dans le secteur. Avec ce PL, le ratio logements/emplois serait de 2:1, alors qu'il était de 1:1 dans le projet initial. La CCIG a rappelé que la mise en place du carcan législatif relatif au type de logements à construire dans le PAV ne favorise ni la mutation ni la construction de logements. Le PAV n'est pas un projet comme les autres du

fait de sa superficie et de son intense activité actuelle. Des règles et instruments spécifiques devraient être développés pour assurer une mutation concrète et harmonieuse, sans prêter les actuels utilisateurs du périmètre. Il y a notamment des inquiétudes quant au financement des projets.

Nonobstant ces réserves et dans la mesure où un consensus politique se dégagait, le projet a été soutenu par la CCIG dès lors qu'il améliore la situation initiale et laisse augurer l'aboutissement des premiers projets à plus court terme.

Politique du logement

La CCIG fait partie du groupe de suivi de l'accord sur le logement de 2007. Lors de la conclusion de cet accord, un article de la loi générale sur les zones de développement (LGZD) a fixé la proportion de logements admissibles, lors de la mise en valeur de nouveaux périmètres. La validité de cet article ayant été fixée à 10 ans, le Conseiller d'Etat en charge du département a souhaité rediscuter cet article, en lien avec les objectifs généraux de construction de logements d'utilité publique (LUP).

Au vu des difficultés à mettre d'accord les parties prenantes à l'accord sur le logement, une prorogation de deux ans de cet article a été décidée par le Grand Conseil. Les négociations sur une nouvelle répartition se sont tenues au cours de l'année 2017, mais n'ont, à ce jour, pas abouti.

*Etat à fin février 2018



Energie

Le premier volet de la Stratégie énergétique 2050 a été accepté en votation le 21 mai 2017. La CCIG s'est prononcée en faveur du projet, car la stratégie issue des débats parlementaires était de meilleure facture que le projet initial du Conseil fédéral, projet sur lequel la CCIG avait donné un avis négatif. Cette position favorable ne doit cependant pas occulter les réserves quant à l'impact potentiel de la stratégie sur les performances des entreprises et la bonne marche de l'économie. Une politique énergétique déconnectée des réalités de l'économie et de l'évolution des législations européennes et mondiales serait dommageable pour l'économie du pays et n'aurait en fine aucun impact bénéfique en termes de protection du climat.

En février, la CCIG a pris part à la procédure de consultation relative à la mise en œuvre du premier paquet de mesures de la stratégie énergétique. Elle a relevé la nécessité de prendre en compte le contexte international, pour que la Suisse ne mette pas en péril sa base industrielle par une délocalisation progressive d'activités à forte intensité énergétique vers des cieux moins ambitieux ou moins zélés dans leurs procédures de contrôle des normes et objectifs. Il est également important que les consommateurs suisses ne soient pas soumis à des contraintes supérieures à celles en vigueur dans l'Union européenne, notamment pour les prescriptions d'émissions de CO₂ pour les véhicules, en particulier utilitaires.

Le premier volet de la Stratégie énergétique 2050 est à ce jour à considérer comme étant l'effort maximal que l'on puisse demander à l'économie. Tout projet prévoyant un durcissement additionnel des obligations faites aux entreprises, de même que toute hausse de la taxe CO₂, pénaliserait l'activité économique et susciterait une forte opposition de la part des entreprises.

Transport terrestre

Fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (FORTA)

Le 12 février, les Genevois ont accepté par 56,83% des voix l'arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération. La CCIG, qui recommandait de voter « OUI » au FORTA, s'est engagée dans la campagne de votation.

FORTA sera désormais le moyen par lequel la Confédération financera les routes nationales et subventionnera les transports publics dans les agglomérations. En février 2014, la population avait déjà accepté un fonds similaire destiné aux infrastructures ferroviaires.

La création du FORTA a permis de renforcer et de pérenniser le financement des infrastructures routières et des transports publics sur le long terme. Genève profitera directement d'une amélioration des finances fédérales à disposition des infrastructures. Le financement de l'élargissement de l'autoroute de contournement sera sécurisé, de même que les subventions aux transports publics, voire la réalisation de la traversée du lac, le moment venu. Les besoins en la matière sont importants. Seul le rattrapage du retard qu'accuse Genève dans le développement de ses infrastructures permettra de fluidifier un tant soit peu la circulation et de faire en sorte que les transports publics puissent répondre à la demande. Le FORTA répondra donc aux attentes tant de la population que des entreprises.



Votation cantonale sur les TPG

Le 21 mai, les Genevois ont refusé par 53,48% des voix la loi cantonale modifiant la loi sur les Transports publics genevois (TPG) du 23 septembre 2016. La CCIG, qui recommandait de voter oui au projet, s'est engagée dans la campagne de votation.

Un front référendaire composé d'Ensemble à gauche, du Parti Socialiste et du Mouvement citoyens genevois (MCG) a estimé que les nouveaux tarifs TPG, tels qu'adoptés par le Parlement, contredisaient la baisse tarifaire découlant de l'initiative 146 adoptée précédemment par le peuple. Pour la CCIG, la loi votée par le Grand Conseil résultait d'un compromis qui consistait en l'acceptation d'une hausse de 4 millions de la subvention aux TPG, en même temps qu'une hausse modérée des tarifs. Ce compromis préservait tant les objectifs de réduction de tarifs de l'initiative 146 que l'équilibre financier des TPG et l'augmentation des prestations.

Traversée du lac

C'est par 14 voix contre 8 que le Conseil consultatif Traversée du lac a recommandé de choisir l'option du pont au lieu du tunnel pour relier les deux rives. Représentée au sein de ce Conseil, la CCIG considère que cette option est celle qui a le plus de chances de se réaliser. Le pont se distingue par un coût plus bas, un chantier plus facile et sort en tête des analyses multicritères effectuée par le Conseil, qui a examiné tant la phase construction que la phase exploitation sous les aspects économique, environnemental et social.

Par l'intermédiaire du Groupement Transports et Economie qu'elle préside, la CCIG a défendu les intérêts des entreprises dans tous les dossiers de politique des transports ayant un impact sur l'économie.

Transport aérien

La Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain, respectueux de la population et de l'environnement (CARPE) a lancé l'initiative constitutionnelle cantonale intitulée « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève – Reprenons en main notre aéroport », qui a abouti.

Genève Aéroport joue un rôle indéniable dans l'attractivité et le dynamisme de la région genevoise. Il revêt une très grande importance pour les entreprises, en particulier pour la clientèle d'affaires, tant pour les secteurs tertiaire (banques, négoce) que secondaire (industrie, horlogerie, chimie), comme l'a mis en lumière l'Enquête conjoncturelle de printemps de la CCIG*. Les connexions offertes ainsi que la faible distance qui le sépare du centre-ville sont des éléments particulièrement attrayants.

Auditionnée par la Commission de l'économie, la CCIG a clairement fait savoir qu'elle était défavorable à cette initiative qui présente plusieurs défauts : mise en cause du statut autonome de l'aéroport, contrainte de gestion rigidifiée, risque de perte de compétitivité, insécurité juridique.

En résumé, la CCIG considère que le canton doit continuer à disposer d'un aéroport efficace qui réponde aux besoins prioritaires des organisations internationales et de l'économie régionale. Les organes dirigeants de cette infrastructure veillent déjà à préserver la santé de la population, la valorisation de son sol et l'environnement.

*www.ccig.ch/blog/2017/03/Enquete-conjoncturelle-printemps-2017



Evénements

Fidèle à sa mission de promotion des entreprises membres, la CCIG favorise la mise en relation d'affaires en organisant tout au long de l'année des événements qui sont autant d'occasions de créer des synergies prometteuses.

À côté des événements de mise en relation, l'offre de formation a été complétée par deux séminaires qui se font suite : « Les étapes-clé pour la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise » et « Boostez votre chiffre d'affaires et améliorez la rentabilité de votre entreprise ». Le Pitch@CCIG a, quant à lui, été abandonné, sa formule ne rencontrant plus le succès escompté.

Les événements en quelques chiffres

15^e Événement économique	• 500 participants
Dîner annuel de la Chambre et 152^e Assemblée générale	• 700 participants
14 séminaires du sponsoring	• 600 participants
6 « 7 h 30 de la Chambre » et 1 « Pitch@CCIG »	• 250 participants
4 Rencontres du management durable	• 180 participants
8^e Salon du vin	• 180 participants
6 Accueils des nouveaux membres	• 100 participants



Services aux membres

La CCIG propose une série de services destinés à faciliter la vie des entreprises. Ils concernent principalement les modes alternatifs de résolution des conflits, les formalités douanières, le commerce international, la formation et le réseautage.

Arbitrage et médiation

Le chiffre d'affaires des activités d'arbitrage et de médiation pour la CCIG est encourageant, alors que le nombre de dossiers d'arbitrage reste stable et que la médiation enregistre une augmentation du nombre de cas. 2017 aura été la dernière année lors de laquelle la CCIG a assuré les services d'arbitrage et de médiation sous les Règlements suisses (Règlement suisse d'arbitrage international et Règlement suisse de médiation commerciale). A compter du 1^{er} janvier 2018, Swiss Chambers' Arbitration International (SCAI) sera en effet indépendante des sept Chambres de commerce suisses (dont la CCIG) qui la détiennent. Cette autonomisation des ressources humaines et financières des activités d'arbitrage et de médiation permettra à SCAI de réaliser des gains d'efficacité et de se positionner sur le marché international de la résolution des conflits.

Arbitrage

En 2017, la CCIG a administré 34 nouvelles affaires sous le Règlement suisse d'arbitrage international (le « Règlement suisse » ou « Swiss Rules »). Parmi celles-ci, trois sont administrées pour le compte de la Chambre de commerce de Zurich et trois autres pour la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.

47% de ces affaires sont des procédures dites « accélérées », pour lesquelles les sentences arbitrales doivent être

Secteurs d'activité

Secteurs d'activité	%
Achat/Vente de marchandises	31
Banque et Finance	18
Distribution/Contrats d'agence	12
Fusion et acquisition d'entreprise	9
Contrats de service	9
Propriété intellectuelle /Brevets	9
Autres	6
Relations de travail	3
Services informatiques	3

rendues dans les six mois qui suivent la transmission du dossier au tribunal arbitral. Ce type de procédures reste ainsi un atout fort du Règlement suisse. Les 53% restants sont des procédures classiques.

La valeur litigieuse moyenne des dossiers s'élève à CHF 12 millions et près d'un tiers des affaires concerne l'achat ou la vente de marchandises.



Trente-sept nationalités différentes sont représentées, 32% des parties étant européennes et 31% suisses. La très grande majorité des dossiers sont des arbitrages dont une des parties au moins est étrangère (91%), alors que 9% d'entre eux sont des procédures initiées entre des parties sises en Suisse.

Nationalité des parties

%

Europe	32
Suisse	31
Asie	15
Europe de l'est	7
Amérique	6
Moyen-Orient	5
Afrique	4

Médiation

Le Règlement suisse de médiation commerciale a donné lieu à trois nouveaux dossiers de médiation contre deux en 2016.

Événements

En soutien à SCAI, dont elle est un membre fondateur, la CCIG a participé à des efforts promotionnels tout au long de l'année en Suisse comme à l'étranger. Cette année a marqué le lancement à Paris et à Genève d'un mécanisme d'arbitrage spécifique aux contrats de distribution: l'initiative IDArb qui a été développée conjointement avec SCAI et IDI (International Distribution Institute) sous l'impulsion de la CCIG. Une clause d'arbitrage spécifique aux contrats de distribution a été élaborée afin de permettre une résolution plus rapide, mais également plus abordable des litiges en matière de distribution internationale, ainsi qu'une liste d'arbitres hautement spécialisés dans les domaines de la distribution et de l'arbitrage international. Ce mécanisme est complété par des Recommandations que les parties peuvent annexer aux contrats afin de garantir une plus grande célérité de la procédure.

La CCIG a également été l'hôte de quelques événements dédiés à la résolution des différends tels que le workshop annuel de ELSA (European Law Association Group) dédié à l'arbitrage au mois d'août, une séance d'information avec Christa Markwalder sur l'initiative portant sur le secret professionnel des juristes d'entreprises en novembre, ou encore une conférence organisée par Young ICCA et YAG sur la révision contractuelle des prix du gaz en décembre. A cela s'ajoutent les conférences auxquelles les membres du Département Arbitrage et Médiation ont été conviés tout au long de l'année pour promouvoir le Règlement suisse d'arbitrage international, en Suisse, aux Emirats Arabes Unis, en Espagne, au Portugal, en Italie ou encore en France.

Commerce international

L'année a été particulièrement dense sur le plan des activités du commerce international, la CCIG ayant notamment participé à et/ou organisé des actions d'envergure telles que:

- Du 21 au 22 mars, l'Africa CEO Forum, premier forum des marchés africains, qui a tenu son édition 2017 à Genève grâce aux efforts conjugués de la CCIG, de l'Etat de Genève et de la Fondation Genève Tourisme & Congrès. Il a réuni environ 1400 décideurs économiques, 40 chefs d'Etat et ministres, engrangeant plusieurs millions de francs de retombées économiques pour Genève.
- Du 30 avril au 6 mai, une délégation d'une vingtaine d'entrepreneurs co-organisée avec l'Etat de Genève et conduite par le Conseiller d'Etat Pierre Maudet s'est envolée à destination de New York et de la Silicon Valley. La thématique retenue pour cette mission était l'innovation et plus particulièrement la digitalisation. Les participants ont pu s'instruire sur des meilleures pratiques locales et promouvoir leurs services venant d'horizons divers comme la finance, la communication, les technologies de l'information, l'hôtellerie et le commerce de détail.

La CCIG a reçu pour la deuxième année consécutive, en collaboration avec la Chambre de commerce Iran-Suisse, une délégation d'entrepreneurs iraniens de haut niveau et organisé une séance B2B, couronnée de succès auprès des partenaires genevois. D'autres délégations notamment albanaise, tunisienne, mauricienne, roumaine, kosovare et wallonne ont été reçues à la CCIG.



De nombreux événements d'information sur des marchés prometteurs, mais également relatifs à l'actualité économique ont été organisés à la CCIG. Citons ici les séminaires sur le Sénégal et le Myanmar (Birmanie) avec divers partenaires, sur le nouveau protectionnisme et le libre-échange avec l'organisme TILPA ou encore sur l'outil «Standards map» avec le Centre du Commerce International et l'Etat de Genève.

Ces événements, qui rencontrent un vif succès, permettent aux membres de la CCIG de se familiariser avec certains marchés, respectivement d'approvoiser des thématiques, de gagner des parts de marchés et d'enrichir leur réseau.

Des accords de collaboration visant à renforcer les liens avec des Chambres de commerce étrangères ont été signés, notamment avec celles du Bénin, du Sénégal, du Burkina Faso et de la Fédération des Chambres de commerce des pays du Golfe.

Enfin, en septembre, les Chambres de commerce suisses étaient représentées par la CCIG au «World Chambers Federation General Council & 10th World Chambers Congress», qui s'est déroulé à Sydney. 1200 participants, responsables de Chambres de commerce, y représentaient plus de 110 pays, territoires et régions.

Certificat «Rédiger en français professionnel»

Ce certificat – créé par la CCIG en 1953 – vise à attester la maîtrise des compétences rédactionnelles dans le cadre professionnel. Proposé depuis de très nombreuses années par la CCIG, en collaboration maintenant avec l'Ifage, cet examen a poursuivi son écoute attentive des besoins de notre monde en mutation. Trente-sept candidats se sont présentés à la session 2017.

Visas et légalisations

L'activité menée par le service délivrant les documents nécessaires à l'exportation de marchandises a été considérable, l'année affichant des résultats en hausse.

Les carnets ATA devant être remplis directement en ligne sur www.ataswiss.ch depuis le 1^{er} janvier 2016, une borne informatique est à la disposition des utilisateurs à la réception de la CCIG. En outre, il est désormais possible de demander un traitement en urgence.

Documents délivrés par la CCIG

	2016	2017	Evolution
Attestations suisses	76	64	- 15.79%
Carnets CPD	67	100	+49.25%
Factures et attestations diverses	14 349	14 133	- 1.51%
Carnets ATA	2765	2878	+4.08 %
Certificats CITES	12 308	12 379	+0.57 %
Certificats d'origine	13 561	14 994	+ 10.56 %



Publications et médias

Informier et documenter ses membres fait partie des missions de la CCIG. Elle s'est dotée, pour ce faire, de multiples canaux, tant imprimés qu'électroniques. C'est notamment à travers eux qu'elle fait part de ses analyses et éclairages sur les grands thèmes d'actualité économique et politique, qui se caractérisent toujours par une approche globale, plutôt que sectorielle, de l'économie genevoise. Pour diffuser plus largement son opinion, la CCIG entretient également des relations soutenues avec les médias.

Les publications en quelques chiffres

CCIGinfo	<ul style="list-style-type: none"> • 11 numéros tirés chacun à 3700 exemplaires
e-ccig	<ul style="list-style-type: none"> • 46 newsletters hebdomadaires • 3986 abonnés au 31 décembre
Site de la CCIG www.ccig.ch	<ul style="list-style-type: none"> • 168 739 visites, dont : <ul style="list-style-type: none"> - 79% depuis un ordinateur fixe, - 17% par smartphone, - 4% depuis une tablette • 51 050 visiteurs, dont 67% de nouveaux • 14 062 par mois, soit 462 par jour
Page Facebook de la CCIG www.facebook.com/CCI.Geneve	<ul style="list-style-type: none"> • 5379 fans au 31 décembre
Médias	<ul style="list-style-type: none"> • 7 interviews à la radio et TV de membres de la Direction • 165 articles citant la CCIG

Sous le titre **Entreprises familiales: Une vision à long terme dans un monde pressé**, l'Etude économique 2017, réalisée par la CCIG et la Banque Cantonale de Genève avec la contribution de l'Office cantonal de la statistique, avait pour objectif de mettre en valeur le rôle très important dans l'économie locale des entreprises familiales.

La CCIG a en outre conduit les deux Enquêtes conjoncturelles usuelles, au printemps et en automne.





Engagements dans la vie de la cité

La CCIG souhaite pour Genève une prospérité économique durable, fondée sur des bases saines. Cette prospérité ne peut résulter que d'un travail collectif des partenaires publics et privés. C'est pourquoi la CCIG s'investit dans la vie de la cité au sens large, notamment en attribuant des prix dans des filières économiques, à divers niveaux de formation de l'enseignement secondaire, supérieur et de la formation continue. Elle participe également à des commissions et groupes de travail qui définissent la politique régissant les conditions cadre de l'économie.

#LeMondeDeDemain

La CCIG s'est fortement investie, aux côtés de l'Union Industrielle Genevoise et de l'Office de Promotion des Industries et des Technologies, dans une campagne de promotion de l'industrie genevoise. Lancée fin août, celle-ci, fédérant l'ensemble des acteurs du secteur (outre les partenaires déjà cités, on trouve la Fondation pour les terrains industriels de Genève, le Département de la sécurité et de l'économie du canton de Genève ainsi que la HES-SO Genève et l'Université de Genève), a pour objectifs de donner à l'industrie genevoise une image en adéquation avec la réalité du terrain et d'attirer les jeunes vers les formations et métiers du secteur. En effet, son rôle moteur en matière de R&D et d'innovation à haute valeur ajoutée reste méconnu du grand public.

L'industrie genevoise est ainsi aux avant-postes pour créer « le monde de demain », une signature pensée comme un *hashtag*, utilisé les réseaux sociaux tout au long de la campagne. Au cœur du dispositif, le site www.industrie-geneve.ch est une porte d'entrée sur la diversité du secteur dans le canton. Il permet notamment de découvrir trois portraits filmés de jeunes professionnels actifs dans l'industrie qui partagent une passion communicative pour des métiers d'avenir en phase avec leurs aspirations.

La campagne #LeMondeDeDemain est également relayée par des spots, qui ont été diffusés dans les salles de cinéma et par des bannières web. Elle est également à suivre sur Facebook ([@industriedegeneve](https://www.facebook.com/industriedegeneve)) ainsi que sur la chaîne YouTube [industrie-geneve](https://www.youtube.com/channel/UC...).

Enseignement et formation

Office d'orientation et de formation professionnelle

Le prix de la CCIG a été attribué à Mirko Cellante pour son diplôme de gestionnaire du commerce de détail CFC.

Haute école de gestion de Genève

Le prix CCIG du meilleur travail de bachelor obtenu dans la filière Economie d'entreprise de la Haute école de gestion a été attribué à Tiffany Formaz pour son travail sur le sujet « Ouvrir et exploiter un restaurant : mode d'emploi », pour lequel elle a obtenu la note de 6.

DAS en Management durable

La CCIG soutient financièrement le Diploma of Advanced Studies (DAS) en Management durable proposé par la Haute école de gestion de Genève (HEG-Genève) de la Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale.

Elle décerne en outre chaque année un prix, dont la lauréate 2017 est Anne-Laure Brison.



Représentations de la CCIG (au 31 décembre 2017)

Aménagement du territoire

- Fondation Avenir Bâtiment (Conseil de fondation): C. Lassauce
- Fondation pour les terrains industriels de Genève (Conseil de direction et Conseil d'administration): C. Lassauce
- Groupe de suivi du protocole d'accord sur le logement: C. Lassauce
- Groupe de suivi du secteur PAV: C. Lassauce
- Union des associations patronales genevoises (Commission technique): C. Lassauce

Energie

- Association Genève Energie (présidence): N. Hardyn
- Commission consultative pour les questions énergétiques: N. Hardyn et S. Genoud

Commerce international et Genève internationale

- Centre d'accueil Genève internationale (CAGI): V. Subilia
- Chambre arabo-suisse du commerce et de l'industrie (Comité): V. Subilia.
- Chambre de commerce Iran-Suisse (Comité): V. Subilia
- Chambre de commerce Suisse-Chine (Comité): V. Subilia
- Chambre de commerce Suisse-Russie & CEI (Comité): V. Subilia
- Commission permanente franco-suisse des zones franches: J. Jeannerat puis F. Reeb-Landry
- Conseil du Léman: V. Subilia et N. Hardyn
- International Chamber of Commerce (ICC): V. Subilia
- Union lémanique des Chambres de commerce (ULCC): V. Subilia
- World Chambers Federation General Council: V. Subilia

Arbitrage et médiation

- Commission suisse d'arbitrage – ICC Switzerland: V. Subilia
- Swiss Chamber's Arbitration Institution (SCAI) (présidence): V. Subilia

Mobilité

- Association en faveur de l'Aéroport international de Genève-Cointrin (présidence): J. Jeannerat
- Conseil consultatif Traversée du Lac: N. Hardyn (GTE)
- Conseil des déplacements: N. Hardyn (GTE)
- Groupement transports et économie (GTE) (présidence): N. Hardyn
- Oustrail (Comité): N. Hardyn

Environnement

- Commission consultative des Cheneviers: M. Rädler
- Conseil du développement durable: N. Hardyn

Fiscalité

- Commission permanente chargée de proposer les coefficients applicables aux chiffres d'affaires des différents groupes professionnels (Commission taxe professionnelle): C. Lassauce

Formation

- CRPM (Conseil): J. Jeannerat puis F. Reeb-Landry
- Unitec (Conseil): E. Biesel

Emploi

- Commission tripartite pour l'économie du canton de Genève: C. Lassauce
- Fondation Force Nouvelle (Conseil de fondation): N. Hardyn

Promotion économique

- Conseil stratégique de la promotion économique: V. Subilia
- Groupe de coordination des activités de promotion de Genève: V. Subilia

Divers

- Commission consultative du tourisme: V. Subilia
- Conseil de la statistique cantonale: A. Rys
- Genilem (Comité de sélection de projets): A. Rys
- Genilem (Conseil): J. Jeannerat puis F. Reeb-Landry
- Groupement des entreprises multinationales (GEM): V. Subilia
- Office de promotion des industries et des technologies (OPI) (Conseil de fondation): J. Jeannerat puis F. Reeb-Landry, B. Girod et M. Balestra
- Union industrielle genevoise (Comité): N. Hardyn



Gouvernance et organisation

Composition des différents organismes (au 31 décembre)

Membres d'honneur

Pierre Poncet, ancien président (2013-2017)
Jacques Jeannerat, ancien directeur général (2004-2017)
Jean-Bernard Rondeau, ancien président (2012-2013)
François Naef, ancien président (2008-2012)
Michel Balestra, ancien président (2002-2008)
Patrick Coïdan, ancien directeur (1994-2004)
Gilbert Coutau, ancien président (1996-2002)
Ivan Pictet, ancien président (1991-1996)
Jean-Jacques Schmid, ancien directeur (1979-1994)
André Reymond, ancien président (1985-1991)

Membres du Conseil

Sébastien Aeschbach, directeur, Chaussures Aeschbach SA
Ron Aufseesser, directeur, service juridique, Maus Frères SA
*Claude Bagnoud, membre de la direction générale, responsable de la division Clientèle Privée et PME Genevoises, Banque Cantonale de Genève
Jean-Paul Bart, administrateur, Naef Holding SA
Philippe Bentele, directeur adjoint, Rolex SA
Eveline Brechtbühl, CEO et administratrice, Somatra SA
Jean-Marc Carnicé, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Genève
*Bernard Chauvet, directeur général, VCS SA
Alain Decrausaz, directeur général, Ports Francs et Entrepôts de Genève SA
Laurence de la Serna, directrice générale, Jean Gallay SA
Alexandre de Raemy, directeur général, Media One Group
Jean-François de Saussure, CEO, Caran d'Ache SA
Hervé Dessimoz, président, Groupe H Architecture et Ingénierie SA
Olivier Dunant, associé, Eversheds Sutherland SA
Philippe Echenard, directeur général, Société coopérative Migros Genève
*Claude Ehretsmann, adjoint à la direction, Affaires publiques, Procter & Gamble Suisse
Olivier Emch, directeur général et administrateur - agence de voyages, Executive Travel SA
Stéphane Fallot, Vice President - Investment & Business Development, Firmenich SA
Marc Favre, agriculteur-viticulteur, Domaine des Grands-Buissons, Sézenove; Agrigenève, président



Robert Fehlmann, directeur associé, Fehlmann & Associés SA

*Antonietta Frangi, Partner, Cougar Partners; vice-présidente de la CCIG

Frédéric Gisiger, directeur général, Brasserie Lipp SA

Denis Harran, responsable clients, Swiss Risk & Care

Gilbert Henchoz, fondateur, administrateur associé, Gilbert Henchoz architectes paysagistes associés SA

François-Paul Journe, maître horloger constructeur, Montres Journe SA

Fabrice Léger, directeur général, Cobweb Development Sàrl

*Claude Membrez, directeur général, Palexpo SA

Marie-Claire Messerli, ambassadrice, Messerli SA

Yves Mirabaud, associé senior, Mirabaud SCA

Christiane Morel, directrice générale, Ethys SA

Marco Piermartiri, directeur général, Ondaco Sàrl

*Pierre Poncet, associé commanditaire, Bordier & Cie, banquiers privés; ancien président de la CCIG

Alain Rigazzi, directeur général, Hôtel Warwick Geneva

Gilles Rüfenacht, directeur général, Clinique des Grangettes

Jean-Marie Salina, responsable clientèle entreprises de la région Genève, Credit Suisse SA

Nicolas Tamari, CEO, Sucafina SA

*Juan Carlos Torres, président, Vacheron Constantin, Branch of Richemont International SA; président de la CCIG

*Marc van Hove, administrateur-délégué, Atar Roto Presse SA; trésorier de la CCIG

Observateurs

Alexis Moeckli, président 2015, Jeune Chambre Internationale Genève

Stéphane Tanner, expert fiscal diplômé, associé, Gillioz Dorsaz & Associés

Frédéric Wigger, conseiller en assurances et prévoyance, La Mobilière; Groupement Jeunes Dirigeants (2003-2011), président suisse

Direction

*Frédérique Reeb-Landry, directrice générale

Vincent Subilia, directeur général adjoint

Nathalie Hardyn, directrice adjointe

Alexandra Rys, membre de la Direction

Charles Lassauce, membre de la Direction

Contrôleur aux comptes

Sfer, société fiduciaire d'expertise et de révision SA

Commissions CCIG

Commission énergie environnement, présidée par Jean-Daniel Plancherel

Commission fiscale, présidée par Stéphane Tanner

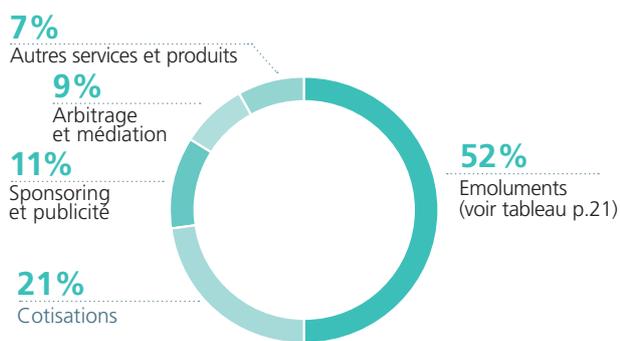
*Membres du Bureau



Finances

Le compte d'exploitation 2017 de la CCIG présente des recettes d'un total de CHF 6 831 027.-, supérieur à celui de l'an passé de près de 8%.

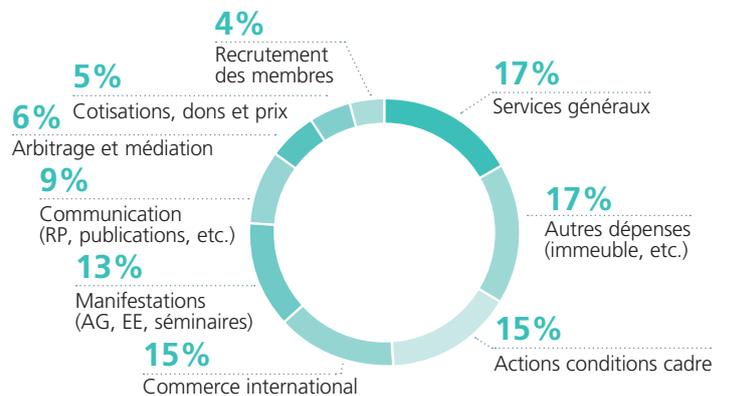
Recettes 2017



Total des recettes: CHF 6 831 027.-

Un peu plus de la moitié des recettes est constituée des émoluments perçus pour les carnets ATA, certificats d'origine et autres légalisations. Deuxième source de recettes, les cotisations des membres, qui ont connu une hausse due à l'augmentation du nombre des adhésions. Viennent ensuite le sponsoring et les frais perçus pour les arbitrages.

Dépenses 2017



Total des dépenses: CHF 6 325 904.-

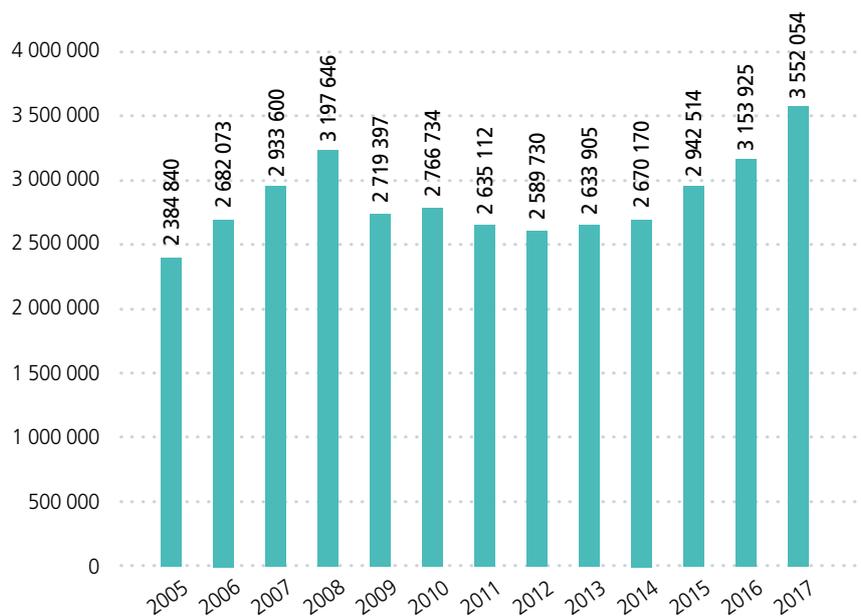
Le montant total des dépenses d'exploitation à charge de l'exercice s'élève à CHF 6 325 904.-, en légère augmentation par rapport à 2016. Relevons que 30% des dépenses concerne pour moitié le travail autour des conditions cadre et pour l'autre le commerce international.

L'exercice se clôture, après attribution de provisions et grâce à un résultat sur titres largement positif, par un excédent de recette de CHF 21 551.-.



Les émoluments liés aux documents d'exportation et certificats d'origine sont un bon indicateur de la santé économique du canton. Ainsi, la crise de 2008 s'est manifestée par une forte baisse, suivie d'une reprise lente mais régulière. Celle-ci s'est confirmée, y compris en 2015, pourtant marquée par l'abandon du taux plancher euro-franc suisse, pour aboutir à une année 2017 exceptionnelle.

Evolution des émoluments (carnets ATA, CITES et certificats d'origine)





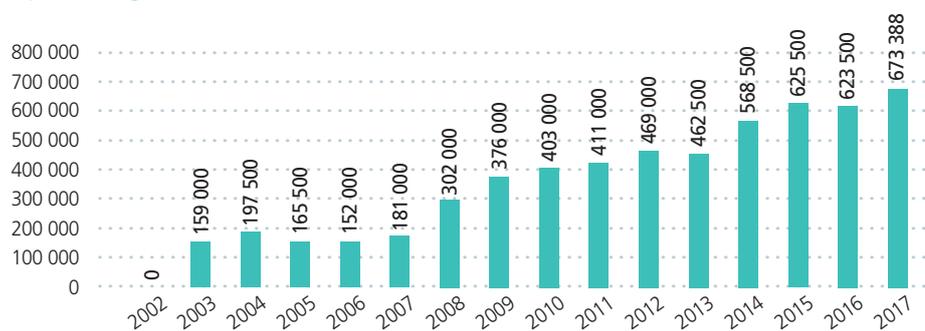
Sponsoring

Depuis 2003, la CCIG propose à un certain nombre de ses membres de conclure avec elle un partenariat privilégié. Grâce à cette association, ces derniers augmentent leur notoriété en s'appuyant sur les différents outils de communication de la CCIG ainsi que sur ses nombreux événements, notamment l'Événement économique et l'Assemblée générale suivie du Dîner annuel. Les sponsors de la CCIG profitent d'un réseau unique de professionnels et de leaders d'opinion pour développer leurs relations d'affaires dans le canton. Au travers de leur partenariat, ils marquent également leur attachement à la vision de Genève défendue par la CCIG, c'est-à-dire une prospérité économique durable.

Après un démarrage modeste, le sponsoring a progressé de manière constante depuis 2008. Il représente aujourd'hui 11% des recettes de la CCIG. La diversification de ses sources de revenus permet à la CCIG d'accroître le nombre de ses actions, notamment dans la défense des conditions cadre.

En 2017, ce sont vingt-six entreprises qui ont décidé d'allier leur marque à la réputation de la CCIG (voir ci-contre). La CCIG les en remercie vivement !

Sponsoring 2002 - 2017



Merci à nos sponsors 2017

ASSURER UNE ÉCONOMIE FORTE
PROMOUVOIR LES ENTREPRISES MEMBRES



Sponsors Platine



Sponsors Or



Sponsors Argent



Sponsors Bronze





Quelques moments forts en 2017 (voir photos ci-contre)

1. Nathalie Hardyn et Luc Barthassat, conseiller d'Etat, préparent un atelier sur la logistique urbaine de Genie.ch.
2. Hommage est rendu à Jacques Jeannerat lors de sa dernière Assemblée générale.
3. Passage de témoin entre présidents: Pierre Poncet et Juan-Carlos Torres lors de l'Assemblée générale.
4. Visite du chantier du CEVA par une délégation d'entrepreneurs iraniens.
5. Alexandra Rys au lancement de la campagne #Le MondeDeDemain.
6. Charles Lassauce anime le Pitch@CCIG du 23 février.
7. Les candidats à l'ICL Cup, programme soutenu par la CCIG qui permet à de jeunes étudiants et apprentis de passer deux mois en immersion en Chine.
8. A l'instigation de la CCIG, la présidente de la Confédération Doris Leuthard rencontre des représentants de l'économie genevoise en marge de la journée de l'Economie 2017.
9. Sous la houlette de Vincent Subilia, signature d'un accord de collaboration avec l'Union Nationale des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal en mars
10. Les collaborateurs de la CCIG visitent une entreprise membre: Devillard SA.



GENÈVE - PARIS SANS ESCALE à ROISSY.

TRAINS SUISSE - FRANCE



TGV Lyria ⁺⁺